

Zur Qualität unseres Gemüse-Saatguts

Wir würden uns über Rückmeldungen zu unserem Saatgut freuen. Dabei meinen wir nicht nur positive Reaktionen, sondern auch Beanstandungen! Kritik und Verbesserungsvorschläge können uns in unserer Arbeit voranbringen. Ganz besonders interessieren uns natürlich auch positive Erfahrungen mit lokalem Saatgut!

Bei der Saatgutqualität befolgen wir die vier offiziellen Standards von Sortenreinheit, Keimfähigkeit, Saatgutgesundheit und Saatgutreinheit. Die Keimfähigkeit unseres Saatguts wird jedes Jahr geprüft, im Zweifelsfalle mehrmals. Die Keimrate unseres Saatguts liegt über den gesetzlichen Mindestwerten. Wir geben auch Saatgut aus vorherigen Jahren ab, wenn die Keimfähigkeit 80 % nicht unterschreitet. Produktionsjahr und aktuelle Keimrate sind auf den Saatgutbüten angegeben.

Wir richten die Saatgutmenge in den Tüten so aus, dass sie in etwa die Bedürfnisse eines kleinen Privatgartens erfüllt. Falls Sie Saatgut von einer Saison übrig behalten, können Sie es luftdicht, dunkel und Kühl lagern indes in den Folgejahren verwenden.

Im Durchschnitt bleibt die Keimfähigkeit bei den meisten Gemüsearten etwa 2 - 3 Jahre nach der Saatguternte konstant und beginnt dann jährlich etwa an 5 - 10 % zu verlieren. Wir haben aber auch schon viele Erfahrungen mit Saatgut gemacht, das über viele Jahre eine Keimfähigkeit von über 90 % bewahrt hat.

Die Saatgutabfüllung erfolgt par Hand im Rahmen von ehrenamtlichen Aktivitäten. Wir gehen mit größter Sorgfalt vor und hoffen, dass die Tüten korrekt gefüllt sind. Normalerweise werden 10 - 20 % mehr Samen eingefüllt, als auf dem Etikett angegeben sind. Hierfür können wir aber keine Garantie geben.

A propos de la qualité de nos semences légumières

Nous serions intéressés par vos réactions concernant nos semences. Par là nous n'entendons pas seulement des réactions positives, mais aussi des réclamations ! Les critiques et les propositions d'amélioration peuvent nous faire progresser dans notre travail. Les expériences positives avec des semences locales nous intéressent bien sûr tout particulièrement !

En ce qui concerne la qualité des semences, nous suivons les quatre normes officielles de pureté variétale, de faculté germinative, de santé des semences et de pureté des semences. La faculté germinative de nos semences est contrôlée chaque année, plusieurs fois en cas de doute. Le taux de germination de nos semences est supérieur aux valeurs minimales légales. Nous distribuons également des semences des années précédentes si le taux de germination n'est pas inférieur à 80 %. L'année de production et le taux de germination actuel sont indiqués sur les sachets de semences.

Nous adaptons la quantité de semences dans les sachets de manière à ce qu'elle réponde à peu près aux besoins d'un petit jardin privé. S'il vous reste des semences d'une saison, vous pouvez les conserver à l'abri de l'air, de la lumière et du froid, pour les utiliser les années suivantes.

En moyenne, le pouvoir germinatif de la plupart des légumes reste constant pendant 2 à 3 ans après la récolte des semences et commence ensuite à perdre 5 à 10 % par an. Mais nous avons également fait de nombreuses expériences avec des semences qui ont conservé un pouvoir germinatif de plus de 90 % pendant de nombreuses années.

Le remplissage des semences est effectué manuellement dans le cadre d'activités bénévoles. Nous procédons avec le plus grand soin et espérons que les sachets sont correctement remplis. En général, nous mettons 10 à 20 % de graines en plus que ce qui est indiqué sur l'étiquette. Nous ne pouvons toutefois pas donner de garantie à ce sujet.